

Module n°2 : Module 2 : Paie et rémunération

Contexte

Dans un contexte de transformation constante en terme de gestion des ressources humaines, l'ANFH souhaite proposer un parcours de formation adapté prenant en compte les évolutions des métiers des ressources humaines. Les missions de l'agent administratif au service des ressources humaines sont multiples et en constante évolution ; ainsi, cette formation s'adresse aussi bien à un public déjà en poste qu'à des agents récemment nommés. Elle est proposée sous forme de modules présentés indépendamment les uns des autres.

Objectifs

- Les fondamentaux de la paie des titulaires et contractuels
- Les éléments positifs de la paie
- L'attribution et le montant des primes et indemnités accessoires
- Le lien entre évolutions de carrière et gestion de la paie

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

Léa B. MATRULLO (l.bisleau@anhf.fr) 04.91.17.71.38

Public

Agents en charge des ressources humaines

Exercice

2023

Code de formation

4.01

Nature

AFR

Organisé par

GRIEPS

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 30 janvier au 31 janvier 2023

Marseille

Délégation Régionale (Module 1)

GROUPE 2

Du 22 février au 23 février 2023

Marseille

Délégation Régionale (Module 2)

GROUPE 3

Le 3 mars 2023

Marseille

Délégation Régionale (Module 3)

GROUPE 4

Le 6 mars 2023

Marseille

Délégation Régionale (Module 4)

GROUPE 5

Du 9 mai au 10 mai 2023

Marseille

Délégation Régionale (Module 5)

GROUPE 6

Du 15 juin au 16 juin 2023

Marseille

Délégation Régionale (Module 6)

Contact ANFH

Léa B. MATRULLO

(l.bisleau@anfh.fr)

04.91.17.71.38